



De gauche à droite : Rachel ALLAIN, Olivier LAVOLLOT, Francine CHAUVEL, Jacques BERRIVIN, Pierre RAOUL, Germaine ANTONA, Matthieu DUPUIS, Sonia MORVAN, Sylvain CAMUS, Pierrette ROLLAND, Gérald CUZIAT, Armelle LE GALL, Dominique BOSCH, Michèle GAGNEUX, Maxime Thomas, Morgane GUILLOU (remplaçante), Alicia GUENO, Hervé GOURMELON.
Absents sur la photo : Ludovic MICHAUD et Alice DUEDAL.

LE MOT DU MAIRE



Sylvain CAMUS

À l'image de toute cette année, que chacun avait pourtant espérée parfaite (une année 20/20), la mise en place de la nouvelle équipe municipale a été agitée. Si le scrutin a bien eu lieu le 15 mars, la prise de fonction des nouveaux élus (14 nouveaux pour 5 déjà en place) n'a eu lieu que le 25 mai, si bien que c'est l'équipe sortante qui a administré la commune pendant le premier confinement. Il a ensuite fallu élire un maire et des adjoints, désigner des conseillers délégués, constituer des commissions, prendre ses marques, établir le budget communal 2020... pour être pleinement opérationnel dès juin.

Dans le même temps, le retour de tous les enfants à l'école a été organisé pour la fin de l'année scolaire, dans le respect du protocole sanitaire. Si les choses se sont déroulées sans anicroche, c'est grâce à la mobilisation de l'ensemble du personnel communal. Je les remercie encore pour le professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve au quotidien.

Vous tenez entre les mains le 1^{er} numéro du BIP, le nouveau Bulletin d'Informations de Ploulec'h. Les prochains numéros arriveront plus régulièrement que l'ancien

bulletin. Ils vous permettront de suivre l'actualité communale dans sa dynamique. Le BIP sera complété par une publication annuelle qui présentera la commune et Lannion-Trégor Communauté, les services à la population, les associations communales, le patrimoine... en bref, tout ce qui fait l'essence de Ploulec'h. Je vous invite également à rejoindre la page @mairieploulec'h sur Facebook. Mais, les échanges doivent aller dans les deux sens. Aussi, je vous ai promis de mettre en place des conseils consultatifs dans les quartiers. Dès qu'il sera de nouveau possible de se réunir, je l'espère au printemps 2021, nous étudierons collectivement le sujet. Pour que cette ambition démocratique aboutisse, il vous faudra toutefois vous en emparer pour la faire vivre. Sans vous, je suis convaincu que rien n'est possible. L'année est éprouvante pour chacun. Des vaccins, testés en respectant une démarche scientifique rigoureuse, sont heureusement annoncés. Il faudra encore quelques mois pour qu'ils soient disponibles en quantité suffisante et ainsi vacciner un maximum de personnes, unique solution pour balayer cette épidémie. En attendant, je vous invite à respecter les gestes-barrières et à porter des masques. Ça n'empêche ni de respirer, ni de parler, ni même de sourire. Prenez soin de vous et de vos proches, prenons soin les uns des autres.

LES ADJOINT(E)S



Sonia MORVAN
Action sociale, Séniors, Solidarité
1^{ère} adjointe



Matthieu DUPUIS
Vie scolaire, Enfance Jeunesse



Pierrette ROLLAND
Vie associative



Gérald CUZIAT
Travaux et bâtiments communaux



Germaine ANTONA
Urbanisme

Cantine à 1 euro

Ces tarifs votés lors du Conseil Municipal du 29 juin 2020 répondent aux critères du dispositif « cantine à un euro », subventionné par le gouvernement. L'objectif est de réduire les inégalités sociales en pratiquant une tarification sociale, c'est pourquoi des tranches supplémentaires ont été créées. Depuis septembre, la garderie ferme 1/4 d'heure plus tôt, c'est à dire à 18h30.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE :

Enfants domiciliés à Ploulec'h :

· QF ≤ 1099	0,90 €/repas
· QF ≥ 1100 et ≤ 1699	2,43 €/repas
· QF ≥ 1700	3,26 €/repas

Enfants extérieurs :

· QF ≤ 1099	1,00 €/repas
· QF ≥ 1100 et ≤ 1699	2,92 €/repas
· QF ≥ 1700	3,92 €/repas

Adultes : 4,45 € par repas (inchangé)

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Enfants domiciliés à Ploulec'h :

· QF ≤ 899	0,21 €/demi-heure
· QF ≥ 900 et ≤ 1499	0,36 €/demi-heure
· QF ≥ 1500	0,51 €/demi-heure

Enfants extérieurs :

· QF ≤ 899	0,25 €/demi-heure
· QF ≥ 900 et ≤ 1499	0,43 €/demi-heure
· QF ≥ 1500	0,61 €/demi-heure

Dépassement : 5,30 €/enfant/demi-heure

TARIFS GOÛTERS :

Enfants domiciliés à Ploulec'h :

· QF ≤ 1099	0,30 €/goûter
· QF ≥ 1100 et ≤ 1699	0,45 €/goûter
· QF ≥ 1700 :	0,60 €/goûter

Enfants extérieurs :

· QF ≤ 1099 :	0,36 €/goûter
· QF ≥ 1100 et ≤ 1699	0,54 €/goûter
· QF ≥ 1700 :	0,72 €/goûter

Masques

4 masques lavables par élève à partir du CP ont été fournis par la Mairie, à la suite des vacances de la Toussaint.

RAPPEL : il est strictement obligatoire de porter un masque lorsque vous vous trouvez dans la rue des Écoles. Afin d'appliquer les mesures relatives au confinement et au plan Vigipirate, il est également demandé aux parents d'élèves de ne pas se regrouper devant l'école. Pour faciliter les protocoles sanitaires, des horaires différenciés et un sens de circulation ont été définis.

En direct des chantiers

Voici la liste des travaux en cours, ou programmés prochainement sur la commune :

- Réalisation d'un stationnement enherbé face aux allées de boules couvertes et mise en œuvre d'un terre-pierre ainsi que la pose de bordures au printemps 2021.
- Remplacement de l'ensemble de tirage à volée de la cloche 1 ainsi que le changement des motorisations à la chapelle du Yaudet.
- Réalisation par le personnel du service technique d'une passerelle en bois sur le GR 34, à Ruboën.
- Rénovation et regarnissage du terrain de football.
- Achèvement de la voirie définitive au lotissement Parcomeur I.
- Réaménagement et végétalisation du cimetière (pour un aspect moins minéral et pour simplifier son entretien), les allées principales auront un revêtement en Goasq et les autres seront enherbées.

Les inter-tombes et allées plus petites seront aménagées au printemps de plantations de turquette (une petite vivace persistante).

Extension de la maison médicale : consultation des entreprises

Le projet d'extension de la maison médicale permettra de réunir, sur un même site, tous les acteurs du secteur médical et médico-social. Il est évalué à près de 110 000 € et comporte 9 lots :

- terrassement - VRD - gros œuvre
- charpente
- couverture ardoises - étanchéité
- menuiseries extérieures, fermetures, menuiseries bois
- plâtrerie - CSI - isolation
- plomberie - sanitaires
- électricité - téléphone - chauffage - VMC
- revêtements de sols et muraux collés ou scellés
- peinture

Les travaux devraient démarrer en mars 2021 et se poursuivre pendant 21 semaines. La période de consultation des entreprises est imminente et le règlement sera consultable sur le site internet de la Mairie et sur la plateforme Mégalis.

Espérons que cette extension suscite l'arrivée d'un médecin sur la commune.

Personnes vulnérables

Pour rompre l'isolement, les personnes seules ou isolées sont invitées à se signaler en Mairie.

Cette démarche permet aux membres du CCAS de prendre régulièrement de leurs nouvelles et d'organiser un relais pendant cette période incertaine.

Si dans votre entourage, vous connaissez également des personnes qui auraient besoin d'une écoute ou d'un soutien, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Colis des aînés

Compte tenu de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décidé d'annuler le repas des Aînés pour 2020. La distribution d'un colis avant les fêtes de fin d'année sera organisée, pour les personnes inscrites. Celle-ci se fera dans la salle des mariages le mardi 15 décembre, de 9h30 à 12h30 et le vendredi 18 décembre, de 14h00 à 17h00. Les membres du CCAS assureront cette distribution.

Ateliers mémoire et sommeil

Les ateliers mémoire, animés dans une approche conviviale, sont organisés dans toute la Bretagne. Le programme se compose de 10 séances animées par des professionnels. Ces ateliers sont à destination des retraités qui ont envie d'entretenir et de stimuler leur mémoire. Dans une ambiance agréable et dynamique, vous pouvez partager vos expériences et vos savoirs, et faire partie d'un réseau amical. Date des séances : 18 et 25 janvier, 1-8-15-22 février et 1-8-15-22 mars.

Les ateliers sommeil s'organisent autour de 6 séances animées en petit groupe. Au cours des séances d'une heure ou plus, un professionnel propose des exercices et des conseils pratiques pour comprendre les mécanismes du sommeil et identifier les éventuels troubles et perturbations. Chacun apprend à organiser sa journée et son temps de repos en fonction de son rythme de vie. Date des séances : 18 et 25 janvier et 1-8-15-22 février.

Réunion préparatoire pour les personnes intéressées le 11 janvier 2021 à 10h00 dans la salle des mariages pour l'atelier mémoire et 14h00 pour l'atelier sommeil. Attention nombre de places limité.

CADRE DE VIE

Distributeurs de sacs pour déjections canines

Sur le site du Moulin de Crec'h Olen et dans le parc paysager Corinne Erhel, autour du Patio, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs petits compagnons. Pour cela, des sachets en matière biodégradable sont désormais mis à leur disposition dans les distributeurs prévus à cet effet.

Le saviez-vous ?

Il est constaté chaque été la présence de chiens en divagation, ou en compagnie de leurs propriétaires, sur les plages du Yaudet.

Un arrêté municipal interdit l'accès aux plages et grèves de la commune, aux chiens, chevaux et à tout autre animal domestique entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Moulin de Crec'h Olen : des tables et des bancs mis à la disposition du public



Pour une pause détente et patrimoine, des tables de pique-nique et des bancs ont été installés récemment sur le site du Moulin de Crec'h Olen. En plus de l'intérêt culturel de cet édifice, il existe autour du site, des circuits de randonnée balisés, qu'il est possible de rejoindre à partir du parking (vers le lavoir, les fontaines, le long du Léguer sur le GR 34 ou dans la vallée rejoignant Pont Roux). Les promeneurs et les visiteurs peuvent ainsi profiter plus largement de ces espaces naturels et bâtis, témoins de l'histoire de Ploulec'h en général et du Yaudet en particulier. Un panneau explicatif conçu par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h vient également d'être fixé à l'extérieur du moulin.

PIETONS

Marcher en sécurité pendant l'hiver

En ces périodes de confinement, vous êtes nombreux à avoir pris l'habitude de vous promener à pied autour de votre domicile, parfois auprès des voies de circulation. C'est l'occasion de rappeler que pendant la saison hivernale, il y a moins de visibilité pour les automobilistes, et plus d'accidents chez les piétons, avec notamment des pics de 7h à 9h ainsi que de 17h à 19h. Les enfants et les personnes de plus de 65 ans sont les plus touchés.

Quelques rappels élémentaires de prudence aux piétons :

- Marcher sur le trottoir est obligatoire.
- En l'absence de trottoir, il est obligatoire de marcher en file indienne sur le côté gauche dans le sens de la marche, sauf par manque de visibilité, et sur l'accotement si possible : jamais côte à côte.
- Avant de traverser, faites un signe net aux automobilistes et assurez-vous d'avoir été bien compris, même si les piétons sont prioritaires.
- Il est obligatoire de traverser sur un passage piéton situé à moins de 50 m. Attention de ne pas être masqué par des véhicules stationnés, des panneaux, de la végétation...
- A plus de 50 m, même priorité, mais redoublez de prudence et traversez perpendiculairement à la chaussée, au plus court donc, mais sans courir.
- Porter des vêtements clairs et si possible réfléchissants (brassard fluo) est fortement recommandé.

Quelques rappels élémentaires aux conducteurs de tous véhicules :

- Le piéton qui s'engage ou fait signe qu'il va traverser est prioritaire (article 415-11 du code de la route) : le non-respect de cette priorité expose le conducteur à une amende de 135 € et une perte de 6 points.
- Stationner, s'arrêter sur les trottoirs est interdit : c'est un obstacle pour tous les piétons en situation de handicap ou non (enfants, poussettes, cannes, béquilles...).
- En agglomération, il faut s'écarter d'au moins 1m des piétons et des cyclistes. Hors agglomération c'est, 1,50 m ! Dans l'intérêt de tous, vigilance renforcée en hiver !

LOISIRS

Idées de balade

Si vous cherchez une idée de balade près de votre domicile, vous pouvez vous aider des dépliants qui récapitulent les circuits balisés sur la commune.

Gratuits, disponibles en Mairie.



Bibliothèque

Pendant la période de confinement, les bénévoles de la bibliothèque ont développé un service de prêt en drive, sur rendez-vous. L'occasion pour les uns de lire des ouvrages récents, ou pour les autres de (re)découvrir le plaisir unique de la lecture.

La bibliothèque possède une importante collection d'ouvrages, pour petits et grands. Elle propose également des jeux de société. L'inscription et les prêts sont gratuits. Une équipe de bénévoles est disponible pour vous conseiller et vous guider dans vos lectures.

Pour vous faire une idée des titres d'ouvrages disponibles, il suffit de vous rendre sur le site internet de la Mairie dans la rubrique bibliothèque.

Les livres sont classés en 7 grandes catégories : romans adultes, romans jeunes, albums jeunesse, BD adultes, BD jeunesse, romans policiers et Bretagne.

Voici quelques-unes des dernières acquisitions :

- *Petite Korrig* - Daniel CARIO
- *Miss Islande* - Audur AVA OLAFSDOTTIR
- *Le bon Docteur Cojan* - Hervé JAOUEN
- *Au soleil redoute* - Michel BUSSI
- *Vania Vassia et la fille de Vassia* - Macha MERIL
- *Les chaos de Bréhat* - Daniel CARIO
- *Le pays des autres* - Leïla SLIMANI

Pour vos prêts :

- Sur place le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h.
- Liste des ouvrages sur : <http://www.ploulec'h.fr>
- Inventaire des dernières acquisitions disponible sur le tableau à l'extérieur de la bibliothèque
- Téléphone : 02 96 46 37 99
- Courriel : bibliotheque@ploulec'h.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2020

- Mahé GUÉDÉ né le 20/02
- Arthur DAGORNE né le 27/02
- Gaby GOÛEC né le 12/03
- Awena COSTE née le 22/06
- Gwenan LE GOFF née le 28/09
- Zerya Aça RAOUL née le 13/10
- Milo LE CALVEZ né le 18/10
- Aëden LURON né le 29/10

MARIAGES 2020

- Emilie LE MERRER et Mathieu CHEVROLLIER, le 20/06
- Elisa LE CORRE et Pierre-Yves GENTRIC, le 25/07
- Agnès BERNABLE et Antoine GAUTIER, le 22/08
- Carine DRONIOU et Jean-Pierre HAREL, le 24/10

DECES 2020

- Emile LE VEY le 08/01
- Anne LE BOHEC, née KERGUÉNOU, le 02/02
- Eugène AURÉGAN le 08/02
- Jean-Pierre DRONIOU le 14/03
- Michel GUILLOUX le 14/04
- Eliane TILY, née LE CALVEZ, le 18/05
- Marie LE CAËR, née LE MARREC, le 24/06
- Marcel PRIGENT, le 08/08
- Gérard BONNET, 02/09
- Yanette JAFFRAIN née LARDOUX, le 14/10
- Daniel L'HÉRÉEC, le 14/10
- Suzanne RENOAT, née LABATUT, le 15/10
- Raymond RICHELANDET, le 21/10
- Charles CONEL, le 24/10
- Christian MAREC, le 09/11

Qui était Maria PRAT ? son nom est donné au lotissement de Parcomeur II



Le Conseil Municipal a décidé d'honorer Maria Prat, écrivaine bretonnante, auteure de pièces de théâtre, en donnant son nom à l'impasse qui desservira les maisons du nouveau lotissement créé dans le bourg,

RENCONTRE avec Pierrette ROLLAND 3ème adjointe (vie associative)

Trégorroise et Ploulec'hoise d'adoption depuis 55 ans, je suis mariée, mère de trois filles et grand-mère de sept petits-enfants. Retraitée, je suis définitivement installée et enracinée à Croas-Min. Depuis 6 ans, je suis membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je suis actuellement en charge de la vie associative et de la culture. Plusieurs commissions font également partie de mes fonctions. Éluë depuis mars, officiellement en poste depuis le 25 mai, je suis ravie d'apporter ma contribution à la commune au niveau des animations et de la communication. C'est avec un grand plaisir que je rejoins l'équipe municipale.



Je suis attachée à certaines valeurs comme le partage et la famille et j'aime mettre mon temps libre au profit d'associations. J'ai à cœur la valorisation de notre commune, ainsi que l'écoute des Ploulec'hois, notamment au travers de ce qui peut favoriser les liens sociaux et intergénérationnels. Je défends les valeurs humaines qui s'opposent aux lois de l'argent et de l'individualisme. Cela me plaît de travailler avec des personnes dynamiques, très compétentes et à l'écoute des citoyens. Une occasion pour moi de servir et de « travailler au bien de ma commune ».

AGENDA

Attention, en raison de la crise sanitaire, les animations proposées dans le cadre du Téléthon sont annulées cette année. C'est également le cas des bourses aux jouets, repas associatifs et vide-greniers. En revanche, le marché alimentaire continue de fonctionner avec le protocole sanitaire en vigueur (port du masque, distanciation et désinfection des mains).

**Marché de Noël : il n'aura pas lieu sous sa forme habituelle. Une tombola sera néanmoins organisée le :
mardi 15 décembre**

N°1 - Décembre 2020 -
Bulletin d'Information de Ploulec'h
Directeur de publication : Sylvain Camus
Édition : Matthieu Dupuis
Mise en page et rédaction : Nadège Porret
Impression : Publitrégor
Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication et de la bibliothèque, l'association Trégor Espaces Piétons
Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h et Dastum Bro-Dreger